

DES CRITÈRES AMÉLIORÉS POUR DES ÉVALUATIONS MEILLEURES

CRITÈRES D'ÉVALUATION RÉVISÉS ET ACTUALISÉS

Le Réseau du CAD de l'OCDE sur l'évaluation du développement (EvalNet) a défini six critères d'évaluation (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et viabilité/durabilité) et deux principes d'utilisation. Ces critères sont destinés à guider les évaluations. Ils ont été affinés en 2019 en vue d'améliorer la qualité et l'utilité des évaluations et de renforcer la contribution de cette fonction au développement durable.

QUE SONT LES CRITÈRES D'ÉVALUATION ?

L'objet des critères d'évaluation est lié à la finalité de l'évaluation, laquelle vise à déterminer l'intérêt, la valeur ou l'importance d'une intervention (politique, projet, programme, stratégie, institution ou toute autre activité évaluée). Les critères sont utilisés pour formuler les questions d'évaluation, et chacun représente une perspective différente à travers laquelle l'intervention, sa mise en œuvre et ses résultats peuvent être analysés.

Les critères jouent un rôle normatif. Collectivement, ils décrivent les caractéristiques attendues de toutes les interventions, à savoir : être adaptées au contexte, être cohérentes avec les autres interventions, atteindre leurs objectifs, produire des résultats de manière efficiente et se traduire par des effets positifs durables.

Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE a défini pour la première fois les critères en 1991 afin d'évaluer les activités de coopération internationale pour le développement. Ils sont depuis devenus une référence pour la pratique de l'évaluation et sont largement utilisés en dehors du cercle du CAD.



**La manière d'utiliser
les critères devrait être
déterminée par la finalité et
le contexte de l'évaluation.**



PRINCIPES D'UTILISATION

Deux principes fondamentaux ont été définis pour guider la manière dont les critères sont utilisés :

- 1** Les critères devraient être appliqués de façon réfléchie afin de promouvoir la qualité et l'utilité des évaluations. Ils devraient être appréhendés en tenant compte du contexte – c.-à-d. du cadre spécifique de l'évaluation, du type d'intervention évaluée et des parties prenantes.
- 2** L'utilisation des critères dépend de la finalité de l'évaluation. Les critères ne devraient pas être appliqués mécaniquement, mais au contraire être utilisés selon les besoins des parties prenantes concernées et le contexte de l'évaluation.

Il importe également que les critères soient appréhendés dans un contexte plus large et en lien avec d'autres principes et lignes directrices visant à éclairer les parties prenantes sur la manière de mener des évaluations utiles et de qualité, notamment les Normes de qualité pour l'évaluation du développement.



MISE À JOUR DES CRITÈRES

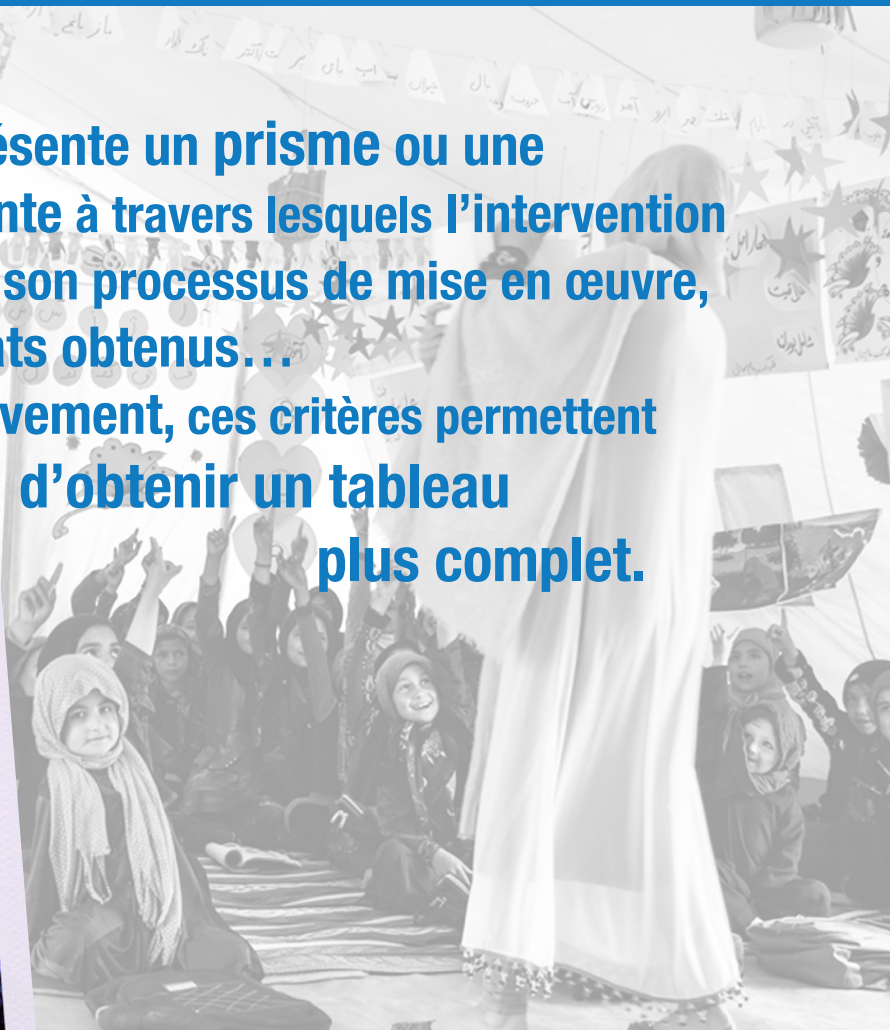
En 2018-2019, EvalNet a révisé ses critères d'évaluation, largement utilisés, et s'est accordé sur un nouvel ensemble de principes d'utilisation ainsi que sur des définitions adaptées des critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'impact et de viabilité/durabilité. Il a en outre décidé d'ajouter un nouveau critère de cohérence. Le processus de révision a notamment consisté en une vaste consultation et a mis à profit les enseignements tirés de plus de 25 ans d'utilisation des critères. La mise à jour des critères répondait également à de nouvelles priorités stratégiques comme le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur le climat.

Les définitions révisées sont plus claires et permettront une analyse plus rigoureuse et nuancée, y compris des questions d'équité et des synergies, conformément aux priorités stratégiques actuelles. L'ajout d'une introduction sur la vocation des critères et des principes d'utilisation permet également d'éviter toute confusion. Des lignes directrices connexes, qui seront élaborées en 2020, apporteront des orientations supplémentaires pour utiliser les critères, offrant des conseils et des exemples de questions d'évaluation axés sur la nécessité de répondre aux priorités et aux besoins des bénéficiaires.



Chaque critère représente un prisme ou une perspective différente à travers lesquels l'intervention peut être analysée – son processus de mise en œuvre, mais aussi les résultats obtenus...

...pris collectivement, ces critères permettent d'obtenir un tableau plus complet.



NOUVEAU CRITÈRE !

Cohérence : l'intervention s'accorde-t-elle avec les autres interventions menées ?

Mesure dans laquelle l'intervention est compatible avec les autres interventions menées au sein d'un pays, d'un secteur ou d'une institution. Le critère cherche à examiner comment d'autres interventions (en particulier des politiques) appuient ou affaiblissent l'intervention évaluée, et inversement.

Pour consulter les définitions, le document intégral et quelques questions fréquentes, veuillez vous rendre sur oe.cd/criteria

EN BREF : QUOI DE NEUF ?

Parmi les principales améliorations apportées, on peut citer :

- **La mise en relief de l'utilisation prévue**, avec un texte d'introduction, des principes et des orientations à venir.
- **Pertinence** : l'ajout d'une dimension temporelle pour encourager le réexamen de la pertinence de l'intervention en cas d'évolution du contexte, ainsi qu'un accent plus marqué sur la pertinence par rapport aux priorités et aux besoins des bénéficiaires.
- **L'ajout du critère de cohérence** pour prendre en compte des dimensions auparavant ignorées, notamment les partenariats et les liens, et pour appréhender les interventions dans le cadre plus large des systèmes.
- **Efficacité** : la prise en compte des résultats, et des résultats différenciés, pour encourager l'analyse des questions relatives à l'équité.
- **Efficience** : l'ajout de l'efficience opérationnelle et de la notion d'opportunité de l'intervention, et la précision du fait que l'efficience peut s'appliquer tout au long de la chaîne de résultats.
- **Impact** : la concentration sur les changements de vaste portée en termes d'importance, de potentiel transformateur, d'envergure ou d'échelle temporelle.
- **Viabilité/Durabilité** : la concentration sur la continuité des bénéfices et non sur le financement extérieur, et la mise en relief de la nature multidimensionnelle de la viabilité/durabilité.

PROCESSUS CONSULTATIF GLOBAL

Le processus de révision a débuté par une vaste consultation, menée entre fin 2017 et 2019 et comprenant une enquête publique, des entretiens, des discussions à l'occasion de réunions internationales et une étude documentaire. Une synthèse des conclusions de cette consultation est disponible à l'adresse oe.cd/criteria.



Le Réseau du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE sur l'évaluation du développement est une plateforme internationale qui rassemble des responsables et des spécialistes de l'évaluation issus des ministères et des organismes de coopération pour le développement des pays membres du CAD de l'OCDE ainsi que des institutions multilatérales de développement. Il a joué un rôle déterminant dans l'élaboration des principales normes relatives à l'évaluation du développement et facilite la collaboration dans ce domaine, tout en favorisant la communication des résultats d'évaluation. Pour en savoir plus : oe.cd/Evaluation